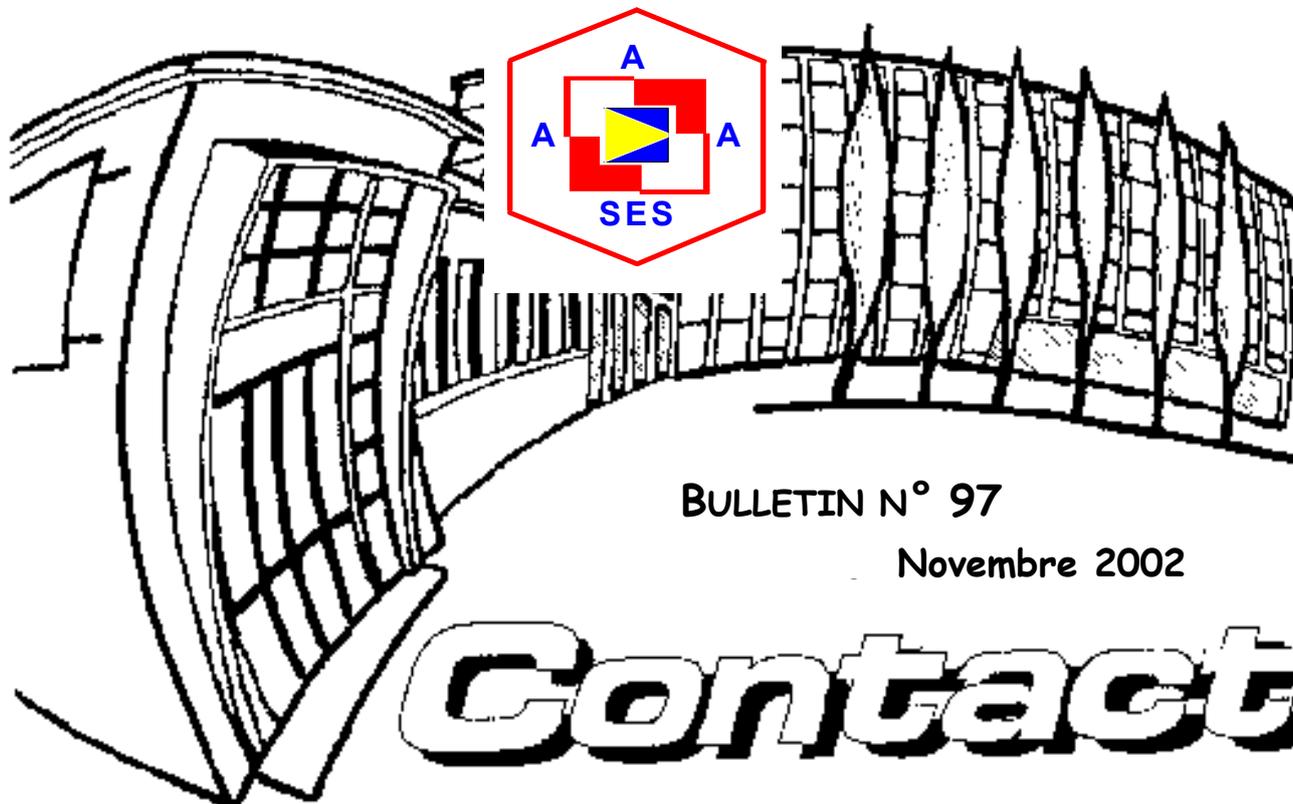


AMICALE des ANCIENS APPRENTIS de L'ECOLE du S.E.S. NORD

Siège social : rue Joseph Lemius 60230 CHAMBLY - CCP : 6014.09 L PARIS

Tél. 01 30 28 64 01 - SNCF : 21 64 01 - Fax 01 30 28 64 14 - SNCF : 21 64 14

Site Internet : www:http/aaases.fr.st



BULLETIN N° 97

Novembre 2002

Contact

Le mot du Président

Enfin nous revoilà. Il s'est passé une trop longue période depuis notre dernier contact.

Et pourtant, le Comité n'a pas chômé durant cette période : finalisation du document de réflexion sur l'évolution de la formation à destination de notre Président d'honneur, finalisation du site Internet de l'Amicale pour une mise en exploitation lors de notre prochaine Assemblée Générale, préparation de l'AG, recherche d'un mode d'impression et de diffusion de notre bulletin...

Mais voilà, force est de constater que pour les actifs que nous sommes, il est de plus en plus difficile de nous libérer de manière compatible avec les souhaits légitimes de nos plus anciens. Les contraintes liées aux mises en services ou à une création d'entité des uns et celles attachées aux problèmes de santé ou à la gestion des petits enfants des autres, s'ajoutant aux difficultés de contact liées à l'éloignement, ne facilitent pas le fonctionnement amical de nos instances.

C'est pourquoi je compte beaucoup, d'une part, sur les apports du site Internet et des moyens de communication associés et, d'autre part, sur l'implication plus forte des plus jeunes générations plus parisiennes pour redonner une dynamique.

Ne pleurons pas non plus, si le temps nous manque c'est aussi et surtout parce que nos métiers nous plaisent et que notre implication est forte dans l'évolution de notre entreprise, notre métier. Le virus du SES est là encore présent...

Ne soyez donc pas trop dur pour les membres du Comité de lecture quant au retard de notre bulletin !

MARC ANTONI (79)
(AOUT 2002)

----- Vie de l'Amicale -----

SORTIE LYONNAISE

Visite guidée du Centre de Supervision Infra du quart sud-est et du PC de Lyon.

Une petite équipe d'amicalistes a entrepris une escapade à la découverte du cœur des installations lyonnaises.

Faisant ainsi suite aux propos tenus par M.Dermenghem lors de notre 51^{ème} AG, nous voulions mieux appréhender cette démarche vers une maintenance plus intelligente, ce chemin ambitieux conduisant à une réalité amenée à se généraliser.

C'était le 13 mars 2002, après un voyage en TGV depuis Paris, nous voici aux portes du siège de la direction régionale où nous avons été accueillis fort chaleureusement par M. Etienne Sergé, adjoint au Pôle Maintenance de la région de Lyon.

Répartis en trois groupes, nous avons découvert au sein du bâtiment de la Direction Régionale, profitant des commentaires avisés de leurs dirigeants :

- le Centre de Supervision Infra du quart Sud-Est (cf. encadre de la page suivante) ;
- le Poste de Commandement (PC) de Lyon avec sa Commande Centralisée Transport (CCT) de la ligne LN4 (Pk 375 à 555) ;
- le Central Sous-Station de Lyon (1,5 kV = et 25kV ~).

Nos groupes ont pu échanger avec les personnels des entités visitées, notamment sur l'impact vis à vis de la régularité des circulations, sur les répercussions relatives à l'évolution des métiers de l'équipement... C'est évidemment le Centre de Supervision qui a amené les plus riches échanges, le plus grand enthousiasme des participants.



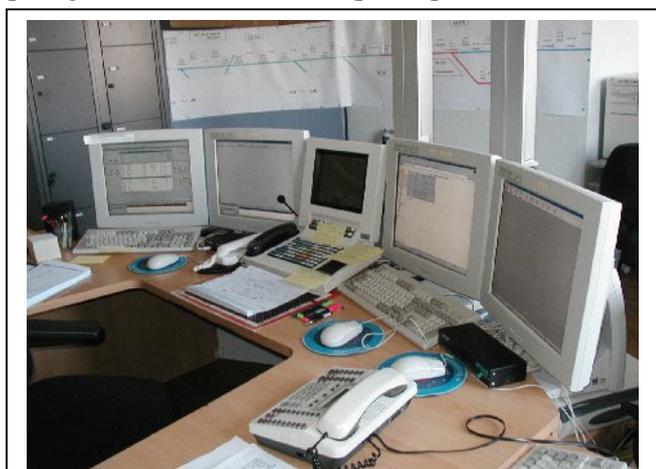
M.Etienne Sergé nous accueille à la Direction Régionale



Echanges au Centre de Supervision



Echanges autour du Centre de Supervision



Le Centre de supervision, avec ses écrans SIAM-ST2 et SICAM

Un groupe a même eu la surprise de croiser M.Gallois qui, faisant suite à d'autres activités sur Lyon, a tenu lui aussi à découvrir le Centre de Supervision de Lyon...

Avant de remonter sur Paris, c'est amicalement que nous avons vérifié les délices de la gastronomie lyonnaise.

M.ANTONI (79)

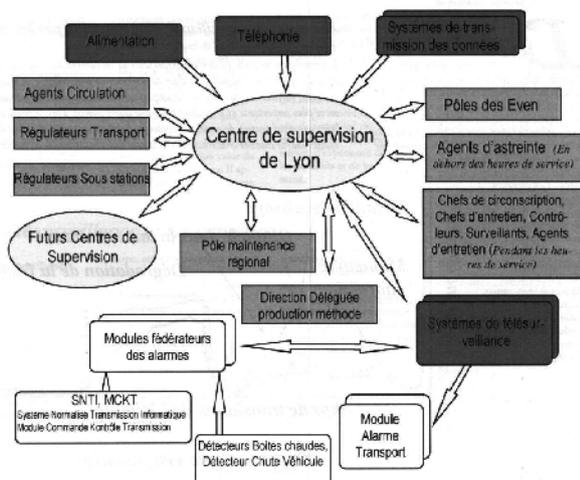
Centre de Supervision

La mission numéro un du centre de supervision de Lyon est de réduire le délai d'intervention des équipes de maintenance.

Un an plus tard il semble que le but ait bien été atteint. Le dépouillement des premiers retours d'expérience révèle que, du mois de juin 2001 à celui de janvier 2002, sur le périmètre de la LGV Paris - Marseille (LNI, LN4 et LN5), le gain moyen tous incidents confondus a été supérieur à trente minutes (sur une durée d'intervention moyenne de quatre heures). Notamment, le délai d'appel de l'opérateur de maintenance a été divisé par trois. Il s'établit à cinq minutes sur LN4 et à neuf sur LN5, ce qui en fait le délai le plus court sur le plan national. Au cours de cette même période, les opérateurs de supervision ont eu à traiter 2618 événements dont 1992 dus à la signalisation, 272 ayant pour origine les télécommunications et 79 la caténaire. Beaucoup d'alarmes ne correspondaient pas à de réels incidents et ont été filtrés par le centre. Elles provenaient de défauts de paramétrage ou étaient liées à des interventions de maintenance non signalées. Mais ces problèmes de jeunesse ont été résolus depuis suite à des réunions entre les opérateurs de la maintenance et ceux de la supervision afin de corriger les défauts, harmoniser le langage utilisé et adapter les pratiques.

On pouvait craindre que la spécialisation des opérateurs de supervision ne rende leur mission difficile en dehors de leur champ de compétences d'origine, la plupart venant du service électrique et d'autres ayant exclusivement travaillé sur les caténaires. Il semble n'en avoir rien été.

Il reste à préparer le renouvellement futur des opérateurs de supervision (KV), le centre fonctionnant en 3x8, il a été prévu que la durée sur le poste soit limitée dans le temps...



Le Centre de Supervision et son environnement

DECIMA

Z.I Est - Rue F. Hennebique
62052 SAINT LAURENT BLANGY Cedex

B.P. 51 – téléphone : 03 21 60 61 62

TELEPHONIE - SIGNALISATION - ELECTRICITE
TELECOMMUNICATION PRIVEE
INSTALLATION - ENTRETIEN

ALCATEL France

2 Avenue Descartes
92 350 LE PLESSIS ROBINSON Cedex

Téléphone 01 41 36 19 00

Fax 01 41 36 19 29

« PIPC »

POSTE D'AIGUILLAGE INFORMATIQUE
DE PETITE CAPACITE
A BASE DE PC

SIEMA Electronique

88-99, rue Hippolyte Kahn
69 628 VILLEURBANNE Cedex

Téléphone : 04 78 85 14 14

Fax : 04 78 68 98 44

TELEPHONIE FERROVIAIRE – CEMU 3

TELESURVEILLANCE DES EQUIPEMENTS
FERROVIAIRES

« SIAM-ST »

SYSTEME INFORMATIQUE D'AIDE A LA
MAINTENANCE POUR LES EQUIPEMENTS DE
SIGNALISATION ET DE TELECOMMUNICATION

SORTIE DE TONNERRE, LE 11 MAI 2002

En ce joli mois de mai 2002, c'est à l'invitation de Christian Dugny (75) et de sa femme que l'Amicale à réalisé sa sortie annuelle dans le cadre merveilleux de la ville de Tonnerre en Bourgogne.

Tout débute par un trajet commun depuis la gare de Paris Lyon pour une agréable reprise de contact. C'est sous un ciel clément, qu'avec notre guide nous visitons la vieille ville de Tonnerre en débutant par le vieux vaisseau de pierre, ancien hôtel dieu d'architecture gothique avec son musée ...



Jeunes et moins jeunes, autour de notre organisateur

Temps fort, la visite de la fosse Dionne avec sa remarquable couleur bleu turquoise de l'eau de son puits si profond...



La « fosse Dionne », le Lavoir de Tonnerre

Enfin, c'est en bus que nous arrivons à notre hôtel où la traditionnelle séance de travail peut se tenir (cf. encadré page 8).

L'assemblée valide le texte élaboré par le groupe de travail « évolution de la formation par alternance et apprentissage ». Le document sera communiqué au Président d'honneur de notre 52^{ème} AG pour y être commenté.



Solidaires lors de la visite du caveau ...

Après un dîner exaltant la gastronomie bourguignonne, une grande majorité d'entre nous ont attendu le jour pour cesser de danser.

Un petit déjeuner copieux dans un cadre bucolique et nous revoilà partis visiter les ateliers de tailleurs de pierre. Impressionnant, tant par le travail réalisé que par la personnalité des artistes.

C'est dans une ancienne dépendance de l'Abbaye du petit Quincy que nous dégustons des vins du Tonnerrois.

Un grand merci à Christian qui a mené de main de maître cette superbe sortie. C'est la tête remplie d'images et l'esprit plein d'amitié que nous reprenons le train du retour.



Merci Christian

---- Informations & Formations ----

LE CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION (CIF)

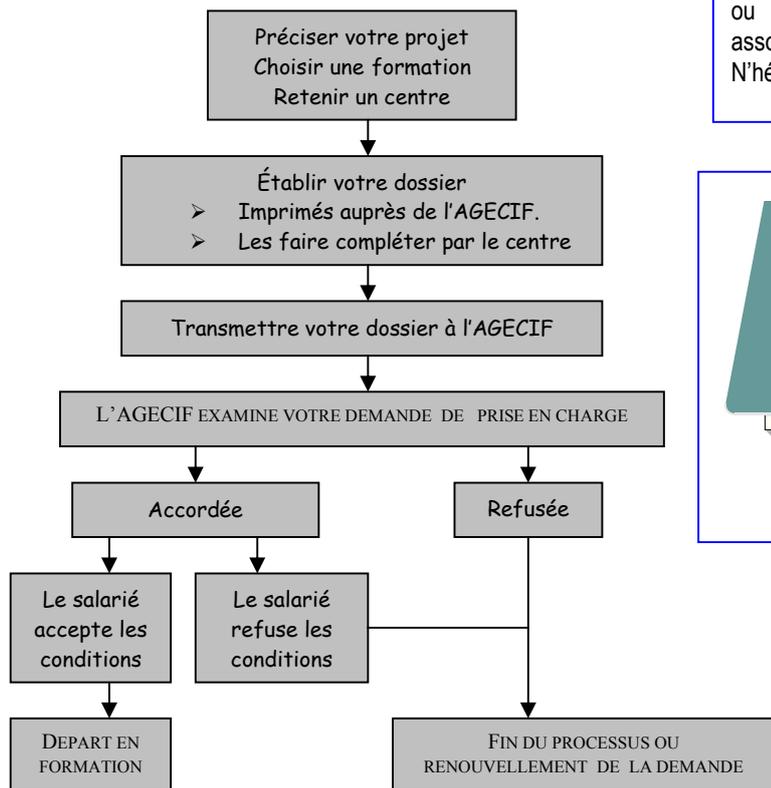
Tout agent peut réaliser un projet personnel de formation pendant son temps de travail. L'AGECIF (Association pour la Gestion du Congé Individuel de Formation) est chargée de la gestion des demandes de formation.

L'article L.931-1 du code du travail précise que le CIF a pour objet de permettre à tout salarié, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative, et à titre individuel, des actions de formation indépendamment de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de l'entreprise dans laquelle il exerce son activité. Ces actions de formation doivent permettre aux travailleurs d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession et de s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale. Elles s'accomplissent en tout ou partie pendant le temps de travail.

Le candidat à un CIF doit justifier d'une ancienneté de 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, dont 12 mois à la SNCF. Dans le cas de congés successifs, il faut tenir compte d'un « délai de franchise » entre deux congés. L'AGECIF décide du montant de la rémunération pendant le temps de formation et de sa participation aux frais.

Pour obtenir de l'employeur une autorisation d'absence, le salarié doit déposer sa demande d'autorisation d'absence à son établissement entre 120 et 60 jours avant le début du stage en fonction de l'organisation de celui-ci.

Procédure d'établissement d'un dossier :



Pendant le congé individuel de formation, le contrat de travail n'est pas rompu. Le bénéficiaire du congé reste salarié de l'entreprise.

À l'issue de la formation, le salarié retrouve dans l'entreprise un poste de travail correspondant à sa qualification d'origine et à sa rémunération dans son établissement. Mais il n'est pas assuré de retrouver exactement la même place ou le même poste.

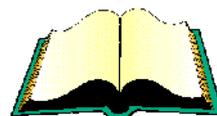
Compte tenu de la diversité des situations, il est souhaitable que le candidat prenne contact avec les services de l'AGECIF SNCF pour toutes explications complémentaires sur les possibilités de financement de son CIF.

En guise de conclusion, si vous souhaitez acquérir une qualification, obtenir un diplôme, préparer une reconversion professionnelle, perfectionner vos connaissances, pensez CIF et prenez contact avec :

AGECIF-SNCF 76 Boulevard de Magenta
75010 PARIS Tél : 01 42 05 59 78 – 21 32 13

Alain LOUIS (75)

---- Petites annonces ----



« JOURNAL DU PERE CENT »,

Cher Amicaliste, le «Père Cent» doit te rappeler quelques choses, choses plus ou moins agréables d'ailleurs. Afin de réaliser un numéro Spécial de Contact, Régis MANGIN à Metz-Nancy regis.mangin@mn.sncf.fr rassemble les journaux du Père Cent ainsi que les photos ou témoignages ayant trait aux manifestations associées...

N'hésite pas à prendre contact avec lui. Je compte sur toi



A VOTRE PLUME !

AGR et/ou Membre de notre Amicale, nous avons besoin de toi pour étoffer notre revue de témoignages tant de la vie décentralisée de l'Amicale, que de celle professionnelle dans le contexte actuel particulier de l'Entreprise...

N'hésite plus, prend ta plume et exprime-toi ! A bientôt

FAUT-IL DE L'IMAGINATION POUR ENTREPRENDRE ?

On dit fréquemment que pour créer une entreprise, il faut 10% de capital, 10% d'imagination et 80% de transpiration. La réponse semble donc être oui, mais dans quelle mesure, quelles conditions ?

L'imagination :

est quelque chose de naturel, c'est en soi un mode de pensée, une pensée "divergente" qui peut gêner les structures établies. Pour passer au concret, il faut ultérieurement lui appliquer une pensée "convergente", lui appliquer *a posteriori* les contraintes technico-économiques du monde réel. J'insisterais sur la nécessité de laisser libre court à l'imagination, ne pas la brider avec des contraintes qui n'en sont peut être pas ou plus, n'appliquer qu'ultérieurement les contraintes avérées, avec le rationalisme requis pour une mise en œuvre. Le processus est à respecter pour que l'innovation puisse se réaliser, pour que l'on puisse transformer ou transposer l'existant, voire créer, de manière à avancer efficacement. L'imagination est libre dans tous les sens.

Entreprendre :

c'est être en avance d'une heure sur le concurrent tout en ne parlant qu'une heure plus tard. Pour ce faire, il faut donc être toujours à la recherche d'idées neuves, avec une équipe impliquée. L'entrepreneur court donc un risque permanent, il doit satisfaire chacun à sa manière, les clients, le personnel et les actionnaires. Entreprendre, même au sein d'une société comme la nôtre, c'est un état d'esprit, c'est un besoin d'ouverture transversale sur plusieurs domaines d'expertises étroits. Entreprendre c'est chercher à créer ce qui n'existe pas déjà, imaginer être dans le futur, prendre le risque de défricher des chemins nouveaux. Entreprendre c'est nécessairement une aventure collective, une transformation de la relation avec les autres au moyen de projets. D'une certaine manière, entreprendre c'est dépasser ses limites, se dépasser et progresser pour demain. Il peut y avoir un déclic dans sa vie, mais un état d'esprit ne peut s'apprendre. Il faut néanmoins rester dans les limites du principe de Peter, donc maîtriser ses limites. Dépasser ses limites, c'est être un héros et l'on ne peut pas l'être longtemps.

Lien entre Imagination et Entreprendre :

Entreprendre c'est aussi imaginer la façon dont on va atteindre ce que l'on a imaginé, indépendamment du chiffre d'affaire. C'est l'état d'esprit du compagnon qui part sur le tour de France pour ramener accompli l'objet imaginé. Entreprendre pour concrétiser ses rêves, ses délires imaginatifs, c'est un

besoin de tout un chacun, certains l'osent, d'autres pas. Si on se met à faire ensemble un rêve, il peut devenir réalité ! Le plaisir c'est aller ensemble vers sa réalisation. Parfois les difficultés sont telles que le seul moteur, c'est le rêve et une fois qu'il est atteint, le moteur n'est plus assez fort et il faut aller faire autre chose.

Entreprendre c'est donc pour moi avoir la tête dans les nuages et les pieds sur terre, c'est l'aspect émotionnel de la réussite, de voir partager son rêve secret avec les autres (leur faire partager la jubilation). Pour ce faire, l'imagination est l'outil privilégié pour aller contre le "vous n'y arriverez pas", c'est le plaisir énorme d'une entreprise réussie qu'il faut savoir apprécier. Réussir un défit, n'est pas une fin, c'est une marche. Il y a le plaisir de franchir la marche, un plaisir qui s'arrête au moment où on l'a franchie... Je me souviens d'anciennes assertions « on ne pourra se passer de 'fictifs' pour déterminer les réglages des CdV UM71 », « on ne peut réaliser d'automates de sécurité ferroviaire à base de simples PC », « je partirai à la retraite avant que le premier centre de supervision ne voie le jour », que l'imagination et l'entreprise ont rendu caduques. Mais gare ! Avoir raison trop tôt c'est aussi, en fonction du contexte, avoir tort !

Quelles limites ? Quelles contraintes ?

Faisons le constat que l'on peut avoir de l'imagination d'entreprise même dans un contexte ou état encadrant. Si « liberté, libéralisme et concurrence » sont les meilleurs moteurs de l'imagination, plus les contraintes sont dures, plus l'œuvre est exceptionnelle. Il faut conserver le juste milieu et se rappeler que l'homme est aussi capable d'un meilleur usage de la liberté que de la règle.

Il reste la difficulté majeure du discours pour convaincre, pour arriver à entraîner d'autres dans un rêve ! Tout passe par sa conviction, sa passion, son enthousiasme dans la limite de la rationalité. Pour moi, même si l'on s'exprime mal, on peut exprimer une position et la défendre avec son seul enthousiasme.

Conclusion

Imaginer et entreprendre, chacun à son échelle et dans son domaine, sont des besoins naturels inscrits en chacun de nous mais que le système éducatif n'a peut être pas mis en avant ou reconnu. Les actuelles évolutions technologiques sont tellement énormes qu'elles posent nécessairement des problèmes d'enseignement. L'enseignement ne doit pas détruire l'imagination ni l'enthousiasme, mais doit se centrer sur le pourquoi et l'histoire pour mieux se projeter dans un avenir aux technologies volatiles (comment). Constatons que les grands noms de l'entreprise n'ont généralement pas fait de grandes études. Pour mettre en oeuvre son imagination, il faut essentiellement de la lucidité, du réalisme, de la méthode et un esprit

d'équipe! L'imagination pure est utile en vision prospective, puis il faut une mise en œuvre lucide, réalisable avec un entourage de gens convaincus et compétents.

Napoléon disait que pour gagner ses batailles, il imaginait toutes les façons de les perdre et prenait les mesures pour que ça n'arrive pas. Une démarche de sûreté de fonctionnement en somme, imaginer le pire pour réaliser le meilleur, se donner toutes les chances de réussir son projet. En effet, le meilleur inventeur ne fait pas toujours le meilleur réalisateur, il se doit de rechercher des collaborateurs plus « au top » dans leur domaine de compétence.

L'imagination c'est aussi le refus des clivages, le refus d'oublier son passé, même modeste, mais de s'en nourrir pour être plus créatif. « Sur l'épaule du géant, débout sur ta brique, tu vois plus loin que jamais le géant n'a pu voir, mais sans lui tu ne verrais rien »...

Marc Antoni (79)

UN METIER, UNE VIE

En visitant le musée national des « meilleurs ouvriers de France » de Bourges, j'ai noté à tout hasard les lignes suivantes :

« Le métier marque l'homme et inspire sa vie »

Le meilleur ouvrier de France

- *Etre volontairement décidé à appartenir à la société des meilleurs ouvriers de France,*
- *Etre soucieux de faire valoir l'idéal et l'engagement en toute circonstance de la société...*
- *Etre l'exemple sincère et respectueux des valeurs que véhicule l'image des meilleurs...*
- *Etre un représentant irréprochable de ce que doit être le comportement moral,*
- *Etre à la recherche constante du progrès et de la perfection,*
- *Etre ouvert à la création et à l'innovation pour contribuer à l'évolution de la culture*
- *Etre avec simplicité et modestie le médiateur de l'échange et de la transmission de ses connaissances,*
- *Etre généreux, solidaire, disponible,*
- *Etre à la découverte des futurs acteurs du métier et les encourager dans leur évolution,*
- *Etre à l'écoute de toutes discussions et réflexions dans un esprit d'ouverture et de tolérance. »*

Transmis par M.ANTONI (79)

----- **Humour** -----

Gentillette

C'est le matin de Noël que ça se passe. Nini, la sœur de Toto a reçu en cadeau sa première montre et son premier parfum. Elle est excitée comme une puce et embête tout le monde à vouloir qu'on mette l'oreille sur son poignet pour entendre la montre et qu'on sente son cou...

Finalement, midi arrive, et il est prévu un grand repas avec beaucoup d'invités. La maman de Nini lui a bien précisé: - Si tu embêtes encore les gens avec ta montre et ton parfum, tu finiras la journée dans ta chambre avec interdiction de descendre!

Finalement, le repas se passe bien, et Nini arrive à tenir sa langue jusqu'au dessert... Mais là elle n'y tient plus et elle dit bien fort à toute l'assemblée: - Si vous entendez quelque chose, ou si vous sentez quelque chose... c'est moi!

QUELQUES MOTS DE PIERRE DAC

Silence !

Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir.

Bilan

Celui qui est parti de zéro pour n'arriver à rien dans l'existence n'a de merci à dire à personne

Modeste

La véritable modestie consiste toujours à ne jamais se prendre pour moins ni plus que ce que l'on estime qu'on vaut, ni pour plus ni pour moins que ce qu'on évalue qu'on vaut qu'on croit.

Egoïste

Le véritable égoïste est celui qui ne pense qu'à lui quand il parle d'un autre.

Météo

C'est pas parce qu'en hiver on dit "fermez la porte, il fait froid dehors", qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée !

Insomniaque

Si la fortune vient en dormant, ça n'empêche pas les emmerdements de venir au réveil.

Espoir

Tant que l'espoir demeure au niveau des espérances, il n'y a pas lieu de désespérer et rien de ce qui est fini n'est jamais complètement achevé tant que tout ce qui est commencé n'est pas totalement terminé..."

Transmis par M.ANTONI (79)

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DE
TRAVAIL DU 11 MAI 2002**

Au cours de cette réunion a été examiné le projet d'une proposition que l'Amicale présentera à l'Entreprise, relativement à l'apprentissage et aux formations en alternance.

A. LOUIS, rappelant la nouvelle organisation des établissements, a indiqué l'émergence d'un nouveau métier, celui de DPX (dirigeant de proximité). Il correspond sensiblement au métier de KV, mais comporte des dimensions supplémentaires, en particulier managériales. En outre, les Sections V s'étendant, le DPX n'est plus situé au siège de l'établissement, mais au plus près des équipes, sur le terrain. Les postes de DPX étant comblés aussi par des Attachés TS, la question se pose de savoir si les ex-apprentis seront effectivement en situation d'accéder à ces postes. S'il semble que le domaine technique ne devrait pas poser problème, en est-il de même des autres compétences nécessaires?

C'est en fonction de cette question, et du constat que l'entreprise bouge très vite actuellement, qu'a été initialisée la démarche, visant à adapter l'apprentissage aux besoins actuels, afin de ne pas renouveler ce qui, à la fin des années 1980, avait abouti à la disparition de l'apprentissage. Il est, en outre, à noter que l'Education Nationale et les structures européennes, considèrent l'apprentissage et les formations en alternance comme une filière à privilégier.

Le document, élaboré avec l'aide d'un certain nombre d'amicalistes, fait le constat de diverses lacunes du dispositif actuel et auxquels il serait souhaitable de remédier. Il avance des propositions liées, entre autres, à l'existence d'une synergie entre les différents métiers du SES et à l'impact qu'elle devrait avoir au niveau des formations afférentes.

Dans la mesure où les cinq prochaines années verront un important recrutement, consécutif au départ d'un grand nombre d'agents à la retraite, les besoins de formation qui en découleront seront d'autant mieux absorbés qu'ils auront été anticipés à l'occasion de l'apprentissage et des formations en alternance. L'éventualité de créer une année de "spécialisation" au-delà des deux années du BTS (ce qui mettrait ainsi la France au même niveau que l'Europe pour la reconnaissance du diplôme) a aussi été évoquée. Ceci pourrait constituer un débouché pour certains agents actuellement bloqués par l'examen EV7.

A. PAPILLON a présenté un point d'avancement de la création du site Internet de l'Amicale. Ce dernier est pratiquement au point pour sa structure générale. Les rubriques générales seront consultables par tout le monde, celles "d'administration" ou de fonctionnement seront réservées aux seuls amicalistes.

M. ANTONI remercie les personnes qui se sont occupées de la création de ce site, et plus particulièrement A. PAPILLON et J. SIMON. Il a aussi précisé qu'une présentation officielle aurait lieu lors de la prochaine AG. Rappelons l'intitulé du site: aaases.fr.st que chacun peut d'ores et déjà consulter, sans aucune modération!

En fin de réunion, la question du lieu de la prochaine réunion de travail a été traitée: la prochaine sortie se tiendra à l'Isle Adam sous la houlette d'Alain Louis.

APPEL AUX AMICALISTES !!

Aujourd'hui l'Apprentissage au Moulin Neuf a retrouvé un nouvel élan. La création du Bac pro MSMA Option Systèmes ferroviaires a permis ce nouvel essor. Les résultats obtenus au Bac par les promotions sorties depuis 1996 (100% de réussite y compris cette dernière année) prouvent la qualité de cette formation. Les établissements d'accueil sont unanimes pour affirmer la plus value apportée par ce type de formation, bien que fort différente de celle réalisée jusqu'en 1990.

Malheureusement, une ombre apparaît dans ce tableau idyllique: le site du Moulin Neuf manque cruellement de formateurs. Dans ce contexte, le potentiel du site n'est pas mis à profit comme il devrait l'être, d'autant que de nombreux investissements pédagogiques ont été réalisés. Le nombre d'Apprentis en formation est donc inférieur aux capacités du site et ceci par manque de formateurs.

Vous, qui avez connu l'apprentissage. Vous, à qui des anciens apprentis ont transféré leurs savoirs et savoir-faire. Vous, qui avez apprécié cette formation et dont les bénéfices vous apparaissent aujourd'hui, vous ne pouvez rester insensible à ce manque de formateurs.

Il m'apparaît donc important, si ce n'est vital pour l'Apprentissage sur le Site du Moulin Neuf, que des anciens apprentis s'investissent dans les fonctions de formateurs. Contrôleurs SEG et Adjoints d'Unité SES placés sur la qualification E, portez-vous candidats pour une mission de trois à cinq ans. Si vous ne pouvez ou ne souhaitez devenir formateur au Moulin Neuf, n'hésitez pas à communiquer cette information autour de vous. Bien évidemment Michel DUEZ, actuel responsable du centre du Moulin Neuf est prêt à vous renseigner plus en détails sur les missions et les conditions de travail. (Michel DUEZ 216401 - 01 30 28 64 01 - michel.duez@infra.sncf.fr).

Alain Louis (75)

INTERNET'MENT VOTRE !

L'Amicale met sur pied son site Internet pour l'ensemble de ses membres, les futurs apprentis et leurs parents. Bientôt des informations «pédagogiques» ou liées au fonctionnement de l'Amicale (PV des réunions, annonces du Comité ou des AGR, annuaire...) seront accessibles aux amicalistes. Alors vite, consultez votre site à :

[www:http\aaases.fr.st](http://aaases.fr.st)

Faites-nous part de vos propositions pour que le site réponde mieux encore à vos attentes. Communiquez-nous, par exemple, les informations que vous souhaiteriez faire partager aux autres membres...

----- Vie de l'Amicale -----

Le Croisic du 11 au 18 septembre 2001

C'est le mardi 11 septembre 2001 que Roland et Jacqueline ont donné rendez-vous au Croisic pour un séjour en Bretagne.

Le domaine de Port aux Rocs, propriété située au bout de la presqu'île du Croisic, sera la base de ce périple breton. Les excursions et visites ont été nombreuses et variées. Tour à tour à la Turballe au Croisic, avec notamment la visite de l'océarium ; Belle île en mer ; visite des marais salants avec un paludier ; la forteresse de Guérande, et son mur d'enceinte de 3343,60m, surmonté de 7 tours, les 4 portes marquant les quatre points cardinaux, Kervalet le village des paludiers ; promenade en chaland sur le marais de la Brière ; Nantes et le château des Ducs de Bretagne ; mini croisière sur l'Erdre ; Piriac village qui inspira Daudet, Flaubert, Chateaubriand, Zola, le sculpteur Paul Belmondo ; aujourd'hui le port favorise la navigation de plaisance avec un bassin à flot.

Côté festif Simone et Dédé ont fêté leurs noces d'Or. Comme chaque année, Annie et Jean Marie nous font revivre les images de l'an passé à Gardignan. Et la table ? plus qu'il n'en faut...

Rendez vous a été pris du 10 au 17 septembre 2002 pour un séjour en Ardèche Méridionale, merci à Roland et Jacqueline.

Paul Besançon (59)

Contact n° 97	
Directeur de Publication: M. Antoni (79) - Tél. 01 42 23 78 79	
Rédacteur: D. Chemin (84) - Tél. 01 39 37 27 71	
Comité de rédaction: J.M. Clauss (59) - C. Dessery (51) - J.C. Gédalge (61) JC. Mille (59) - M. Verdier (61)	
Impression: ABI de Paris Est	
Sommaire :	
Le mot du Président.	Page 1
Sortie lyonnaise (centre de supervision)	Page 2
Sortie annuelle de Tonnerre	Page 4
Le Congé Individuel de Formation	Page 5
Faut-il de l'imagination pour entreprendre ?	Page 6
Humour	Page 7
CR de la réunion de travail de Tonnerre	Page 8
Sortie du Croisic	Page 9
L'Aide Personnalisée d'Autonomie	Page10
Titre de reconnaissance de la Nation	Page11

LA MADELEINE

La création de cette savoureuse recette remonte à 1744, lors d'une fête donnée par le roi de Pologne Stanislas Leszcynski, à son château de Commercy. Le festin, compromis suite à une altercation en cuisine fut sauvé in extremis par une jeune servante prénommée Madeleine. Celle-ci, en guise de dessert confectionna un gâteau traditionnel de Commercy d'une forme originale, doré et fondant. Le roi Stanislas, comblé, lui donna le prénom de la jeune fille. Le secret, qui a été transmis à ses descendants permet à tout un chacun de confectionner ces petits gâteaux faciles à préparer et appréciés des enfants comme des parents.

Michel VERDIER (61)



Le Croisic, les participants

L' AIDE PERSONNALISEE D' AUTONOMIE
AU SERVICE DES SENIORS

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) se substitue à compter du 1er janvier 2002 à la prestation sociale dépendance (PSD) et sera attribuée par le Conseil Général aux personnes âgées dépendantes. Cette avancée considérable en faveur de nos seniors est le fruit d'une bataille menée de longue date.

L'âge d'ouverture du droit est de 60 ans et le demandeur doit attester d'une résidence stable et régulière en France. A ces conditions s'ajoute la condition de perte d'autonomie, Les montants maximums de l'allocation à domicile vont de 457 euro (3000F) à 1067 euro (7000F) en fonction du degré de perte d'autonomie. C'est le service de la population âgée du Conseil Général qui instruit les demandes et déclenche une évaluation médico-sociale réalisée par un professionnel de la santé et un travailleur social auprès du demandeur.

Contrairement à la PSD, l'APA n'est pas soumise à conditions de ressources. Les revenus du demandeur sont toutefois pris en compte pour déterminer le montant auquel il a droit. Plus le revenu sera élevé, plus l'allocation sera faible.

L'APA n'est pas soumise à recours sur succession contrairement à la PSD qui était récupérée sur la succession. En établissement d'accueil, l'APA est destinée à couvrir le montant des dépenses correspondant au degré de dépendance du bénéficiaire. Un plus grand nombre de personnes âgées bénéficieront de cette allocation. « L'APA constitue un progrès important, une amélioration de la vie quotidienne des personnes âgées en perte d'autonomie, une forte solidarité », déclarait Robert Clément, président du Conseil Général du 93.

Encore une fois l'effort de solidarité nationale sera assuré en grande partie par les départements, les caisses de sécurité sociale généralisées, c'est à dire les contribuables.. La transformation de cette allocation en garantie couverte par la Sécurité sociale au même titre que la maladie, la maternité, la vieillesse ou le chômage, ouvrirait la porte vers un financement par les entreprises, voire sur les revenus financiers.

TRANSMIS PAR CLAUDE DESSERY (51)



PETIT GLOSSAIRE UTILE

Avoir maille à partie avec la justice... Quelques définitions à connaître :

Accusé : personne soupçonnée d'un crime, à ne pas confondre avec prévenu.

Arrêt : décision rendue par une juridiction supérieure; ne pas confondre avec **jugement**.

Avocat général : magistrat du parquet.

Avoué : officier ministériel qui représente les personnes comparaisant devant la Cour d'appel; depuis 1971, les fonctions de l'avoué près les tribunaux sont exercées par la nouvelle profession d'avocat.

Barreau : ensemble des avocats exerçant auprès d'un tribunal de grande instance (il y a en France 181 barreaux) ; étymologiquement: autrefois, dans la salle d'audience, espace fermé par une barrière derrière laquelle se tenaient les avocats.

Bâtonnier : avocat élu par ses confrères dans chaque barreau pour les représenter et qui préside le conseil; étymologiquement : autrefois, lors des cérémonies religieuses au Palais, porte-bâton ou porte-bannière à l'effigie du saint patron des avocats.

Commission d'office : désignation d'autorité d'un avocat dans le cadre d'un procès pénal.

Conclusions : document de procédure dans lequel l'avocat présente les prétentions de son client.

Conseil de l'Ordre : assemblée composée d'avocats élus par leurs confrères dans chaque barreau, présidée par le Bâtonnier; elle est dotée de pouvoirs administratifs, financiers, réglementaires et disciplinaires.

Jugement : décision rendue par une juridiction du premier degré; ne pas confondre avec arrêt.

Ministère public : magistrats chargés de réclamer l'application de la loi au nom de la société; voir aussi parquet

Mis en examen : personne soupçonnée d'avoir commis un crime ou un délit.

Ordre des avocats : organisme dirigé par le Bâtonniers et le Conseil de l'Ordre pour représenter les avocats membres du Barreau et régler l'ensemble des questions liées aux activités professionnelles.

Parquet : service du Tribunal de grande instance ou de la Cour d'appel dirigé par les magistrats chargés de veiller à l'application de la loi ; étymologiquement : autrefois, partie de la salle d'audience où se tenaient les magistrats.

Partie civile : personne qui participe à un procès pénal afin d'obtenir la réparation du préjudice dont elle a été victime.

Prévenu : personne poursuivie pour une contravention ou pour un délit ; ne pas confondre avec accusé.

Siège : composé des magistrats qui demeurent assis durant toute l'audience et rendent les décisions de justice, par opposition aux magistrats du parquet (dits aussi du ministère public) qui se tiennent debout lorsqu'ils requièrent l'application de la loi.

Verdict : décision rendue par une Cour d'assises, à ne pas confondre avec un et jugement.

TRANSMIS PAR CLAUDE DESSERY (51)

**DELIVRANCE DU TITRE DE
RECONNAISSANCE DE LA NATION**

*Aux anciens militaires ayant effectué
un séjour en Algérie.*

LE TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION a été créé par l'article 77 de la loi n°67-1114 du 21 décembre 1967 pour, entre autres, les militaires de tous grades et de toutes armes ayant servi en Afrique du nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962. Les conditions de délivrance du Titre de Reconnaissance de la Nation sont fixées aux articles D. 266-1 et D.266-2 du code (Décret n° 93-111 du 16 septembre 1993 relatifs aux modalités d'attribution du Titre de Reconnaissance de la Nation).

A noter que :

La loi de finances pour l'année 2001 (n° 2000-362 du 30 décembre 2000) a adopté des nouvelles dispositions relatives à l'attribution du Titre de Reconnaissance de la Nation, notamment pour les militaires ayant séjourné en Algérie au moins 90 jours, en une ou plusieurs fois, entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. Une période antérieure au 1^{er} juillet 1962 peut être prise en considération pour obtenir une période de 90 jours.

Rappelons que :

1) Le Titre de Reconnaissance de la Nation n'est attribué que sur la demande des personnes concernées. Elle est instruite selon les dispositions en vigueur et notamment celles de la circulaire n° 728 A du 22 octobre 1993. La demande doit être adressée à l'Office Départemental des Anciens Combattants (ODAC), à la Préfecture dont dépend le domicile du demandeur.

2) Le Titre de Reconnaissance de la Nation permet notamment d'adhérer, à tout moment, à la Retraite Mutualiste du Combattant qui offre de nombreux avantages : participation de l'Etat de 25% du capital versé, déductibilité intégrale des versements annuels du montant des revenus soumis à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), non-imposition des pensions versées, exonération des droits de succession...

M.VERDIER (61)

Appel à candidature

Appel pour que les anciens apprentis, dépositaires de connaissances et de savoirs-faire participent plus encore à la formation des jeunes, soit comme formateur, soit comme tuteur. Ces fonctions sont valorisantes tant sur le plan personnel que sur le cursus professionnel. Les centres de formation actuels recherchent des formateurs. Alors pourquoi pas vous ?

J'aurais dû écouter ma mère, disait un joli hareng brillant comme un diamant. Combien de fois m'a-t-elle dit de ne pas m'éloigner avec mon banc de copains ? Mais bon, la mer est suffisamment grande pour que l'on ait envie de changer d'horizon. Et puis il faut bien trouver une fiancée. Oui, les anciens nous l'avaient souvent dit à cette époque de l'année, les humains nous traquent sans répit, mais bon... Je me dirigeais vers le sud en frétilant au côté d'une belle à l'œil aguichant Et voilà, tout à coup, avec nos potes on se retrouve pris au piège, serrés comme des sardines (la honte pour un hareng) dans des filets qui nous jettent aussitôt dans la gueule d'un canot de pêche. Si seulement on avait su qu'avec la vache folle et le poulet à la dioxine, le genre humain allait se venger sur le «poiscaille», comme elle dit.

Ah ! C'est bien ma veine, en pleine période de drague, je me fais puiser comme un débutant. Eh ! on étouffe là dedans. Combien sommes-nous ? Je ne saurais le dire mais une chose est certaine, la mesure doit être énorme puisque au dehors j'entends le capitaine qui crie à ses marins « Allez, du nerf! Il en faut deux tonnes pour le père Mathieu». Nous v'là propres, si un seul bonhomme est capable de nous avaler une tonne entière.

Une tonne de frites, 17 stères de bois, une centaine de bénévoles dont la moitié de serveurs et serveuses, on ne peut pas dire, ils savent recevoir les Tréportais... Il faut qu'ils attendent entre 5 et 6000 copains attirés par l'odeur de grillé et de grillon pour déguster du poisson à l'occasion de l'harengade qu'ils organisent chaque année courant novembre. Pour une fête c'est vraiment notre fête.

Mais qu'est ce qu'il a ce vieux grognon à me regarder avec ses yeux de merlan frit ? Je ne suis pas à son goût ? OK, il s'est peut-être levé à 5 heures du matin pour préparer les réjouissances mais ce n'est pas une raison ! On me sépare de mon frère de lait et de ma belle, pour lui ce sera la trempette dans la saumure, pour elle la marinade et pour Bibi, trop tard je suis bon pour le grill.

Le gringalet avec son tee-shirt publicitaire et ses doubles foyers ne se pose pas de question, Il m'empoigne et se prend pour Luc Besson en me donnant le rôle principal dans Jeanne d'Arc ! Je te prends, je te tourne, je te retourne et v'lan je te colle dans une assiette en canon. Bien grillé, mais pas par le soleil du Tréport ; je suis emporté par une serveuse d'occasion sous un chapiteau direction une table où s'impatiente une bande de « morfales » dans une cacophonie indescriptible.

Timide comme une anguille, je n'ose pas jeter un regard sur tous ces gens qui jouent des coudes pour s'asseoir. Mignonne la serveuse qui m'a déposé avec précaution devant une belle dame venue du Nord ou p'têt bien de la région parisienne. Trois coups de fourchette, mon voisin de table a déjà disparu, un coup de blanc et c'est mon tour. C'est vraiment pas marrant d'être un hareng mais j'aurais pu finir bouffé par un plus gros poisson que moi.

M.VERDIER (61)

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Serge JOLY (promo 60), de l'épouse de Bernard LEROY et l'épouse de Marcel ALLAIS, disparu au cours de ce mois de septembre 2002.

L'Amicale s'associe à la douleur des familles et renouvelle ici l'expression sincère de ses condoléances aux familles.

- - - *Sortie de Tonnerre* - - -



Maquette de la charpente de « l'Arche de pierre »

MUTUELLE FAMILIALE DES CHEMINOTS DE France (MFCF)

43 rue de Clichy
75.009 PARIS Cedex

(Mutuelle n° : 75MO3593)

Téléphone : 01 44 53 24 65 (30.71.00)

DE PUIS 1930,

- UNE PARTICIPATION QUI TIENT COMPTE DES DEPASSEMENTS D'HONORAIRES
- LA POSSIBILITE DE FINANCER VOS DEPENSES DE SANTE GRACE AU PRET « SANTE PLUS »
- UN TARIF ATTRACTIF POUR LES AGENTS AGES DE MOINS DE 30 ANS SANS CHARGE DE FAMILLE
- LES COTISATIONS PEUVENT ETRE RETENUES SUR SOLDE

La rédaction de *Contact*, et son Directeur de la publication en particulier, vous demande de nous excuser pour le retard important pris pour la parution de ce *Contact* n°97, retard essentiellement imputable aux contraintes professionnelles de certains de ses membres. Pour éviter que de tels désagréments ne se reproduisent, une nouvelle organisation du comité de rédaction *Contact* et *Internet* a été mise sur pied lors de la réunion du Comité du 22 octobre 2002.

Ainsi donc, d'ores et déjà le *Contact* n°98 couvrant notamment la 52^{ème} Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 septembre 2002 est sous presse et ne devrait pas tarder à vous parvenir...

M.ANTONI (79)